



Fiche Projet

Conseil de quartier Montbernier et ses coteaux

Appellation du projet : Chemins et Sentiers du plateau de Montbernier

Historique : depuis plus de vingt ans, d'importants travaux ont été réalisés sur le Plateau de Montbernier (et autres quartiers) pour réhabiliter d'anciens chemins ou sentiers, ainsi que des liaisons avec les autres quartiers (Rosières, Pré-Bénil, Champ-Fleuri, Charbonnières). Ces chemins sont très appréciés des promeneurs ou sportifs (marcheurs, cavaliers, VTTistes) et sont également le trajet de manifestations organisées dans les quartiers à différentes vocation (sportive, courses d'orientation, botanique ..).

Pour réaliser certains chemins, il a été fait parfois recours à des mâchefers d'incinération, contenant des objets métalliques et des déchets toxiques.

Objectifs du projet : améliorer les chemins/sentiers existants et développer le réseau et les liaisons

Date de réalisation : suivant les travaux retenus

Nom des référents : J.Richard- contributeur : Yves MOULET

Précision du lieu : Plateau de Montbernier

Descriptif du Projet :

Etat des lieux :

- Recenser les chemins/sentiers existants et leur état (nature du revêtement, état du balisage, existence de cartographie ..)
- Définir les chemins existants nécessitant une reprise de profil (par exemple Place du centre aéré-Chemin du Loudon, Chemin de la passerelle du Bois de la Casse)
- Identifier les chemins ou liaisons à développer (ex. sentier d'accès à Charbonnières depuis le plateau de Montbernier)

Acteurs : Services d'Embellissement de la Ville et aux Espaces Verts
Ville de BJ (+ Services Techniques, Service Environnement) et CAPI (Service Environnement -gestion des randonnées-)

Préalables à la mise en œuvre du projet

- Etablir la liste des chemins à réhabiliter et obtenir si nécessaire les autorisations des propriétaires (conventions pour le passage à prévoir)
- Etablir la liste des chemins non balisés



- Etablir la liste des chemins dont le revêtement est à renouveler (mâchefers)
- Définir une politique concernant la circulation des véhicules à moteur (2 roues, 4 roues) empruntant les chemins et examiner de quelle façon limiter les zones de stationnement pour éviter les dépôts de déchets.

Réalisation du projet,

- Travaux de réhabilitation ou extension du réseau de chemins/sentiers (y compris budgétisation)
- Compléter le balisage des chemins
- Mettre à jour les cartes de randonnées (SIVOM, IGN)
- Mise en place d'une signalisation appropriée pour la circulation sur ces chemins/sentiers

Acteurs : services techniques de la Ville de Bourgoin-Jallieu, service environnement, service voirie, élus chargés de l'environnement, en maîtrise d'ouvrage et/ou maîtrise d'oeuvre

Autres points à voir après **concertation indispensable** pour recueillir d'autres avis...

→ agir en concertation avec les quartiers avoisinants
→ travailler en liaison avec le projet « aménagement de la place du centre aéré » pour le point de départ des randonnées soit modifié (place du centre Aéré en substitution au parking de Rosières)

Points négatifs à éviter :

→ Non identifiés